



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 19 mai 2022**

**DEVIS TRAVAUX ISOLATION GRENIER DE LA MAIRIE**

Après étude de plusieurs devis, c'est l'offre de M. Steeve ROUVRE qui a été retenue au prix de 7 722 € ht avec un isolant de 240 mm d'épaisseur en plus des plaques de BA13.

**AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023**

Le conseil municipal, par 8 voix pour et 4 abstentions a décidé de participer à hauteur de 50 % à l'abonnement 2022-2023 des transports scolaires de la Région pour ses élèves sans distinction de catégories (élémentaires, secondaires, lycées, publics et privés)

**SYNDICAT D'ELECTRICITE : ADHESION COMPETENCE OPTIONNELLE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES**

Le Syndicat d'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) propose à la commune d'adhérer à sa compétence optionnelle relative à l'aménagement et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules à motorisation électrique. Celle-ci est votée à l'unanimité. Ainsi le SIEGE assurera l'exploitation, l'entretien, la supervision des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides installées ou susceptibles de l'être sur le territoire communal.

**DECLASSEMENT ET CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE IMPASSE DU BUISSON-RAS**

A l'occasion de la vente d'un bien situé au Buisson-Ras, il a été constaté que la fin de la voie constituait un délaissé de voirie car elle dessert une propriété qui appartient à une seule personne et ne sert donc pas à la circulation générale. Elle se trouve donc déclassée de fait sans enquête publique préalable. Dans un souci d'équité par rapport à d'autres biens communaux inclus dans des propriétés privées, il est décidé par 10 voix pour et 2 abstentions de céder une surface de 111 m<sup>2</sup> au riverain directement concerné au prix de 1 € le m<sup>2</sup>.

**REPAS DES AINES**

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 3 juillet 2022 à partir de 12h. Les personnes absentes mais qui auront répondu, se verront offrir des bons d'achats qui seront disponibles en mairie à partir du 5 juillet.

**QUESTIONS DIVERSES**

Poubelles de tri : A partir de la mi-juin, les mercredis et samedis, il sera possible de récupérer ces poubelles en échange des bacs bleus actuels.

Le Fidelaire, le 26 mai 2022

Le Maire  
Jean-Claude DUFOSSEY

